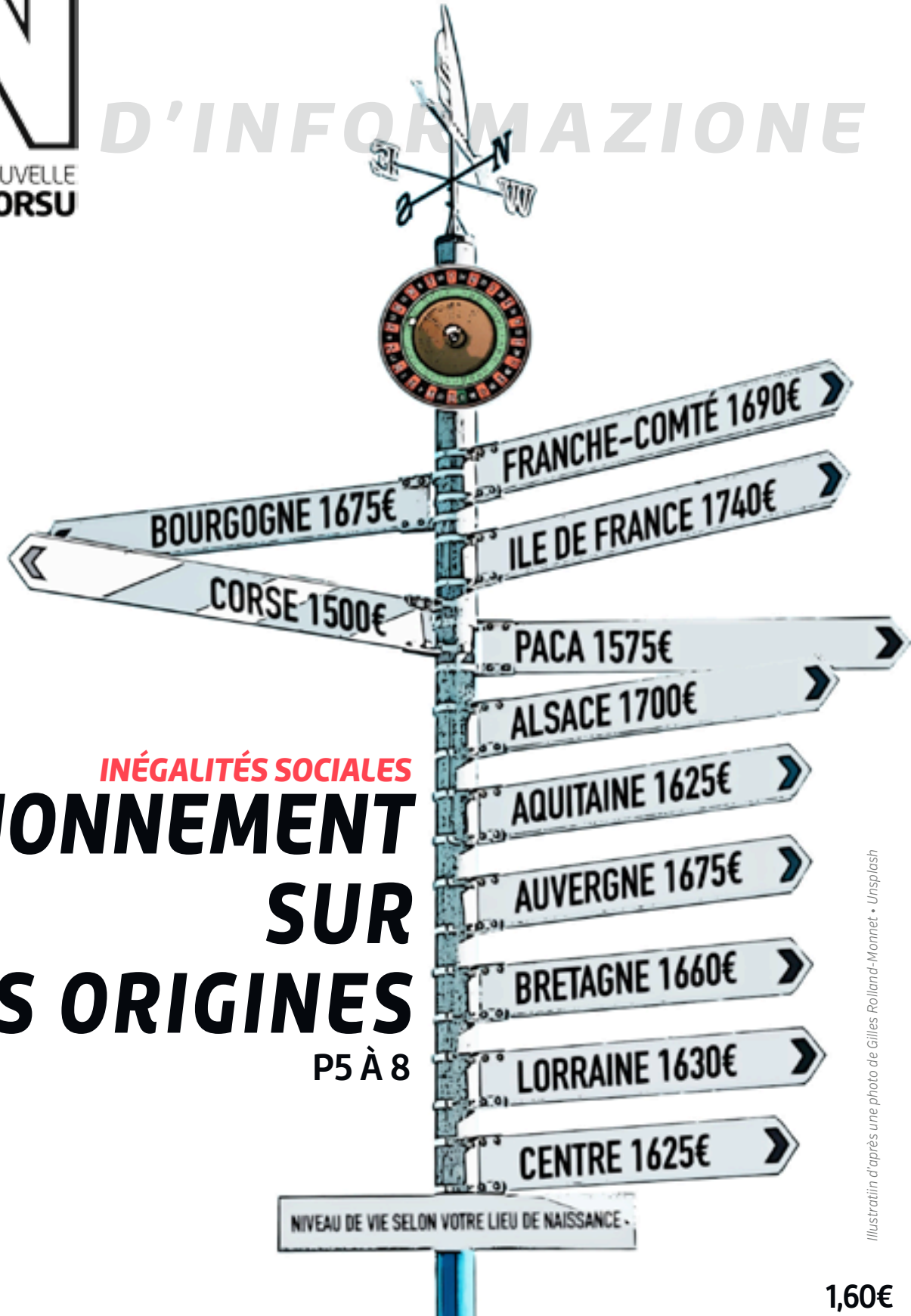




SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE



INÉGALITÉS SOCIALES

**QUESTIONNEMENT
SUR
LES ORIGINES**

P5 À 8

Illustration d'après une photo de Gilles Rolland-Monnet • Unsplash

1,60€



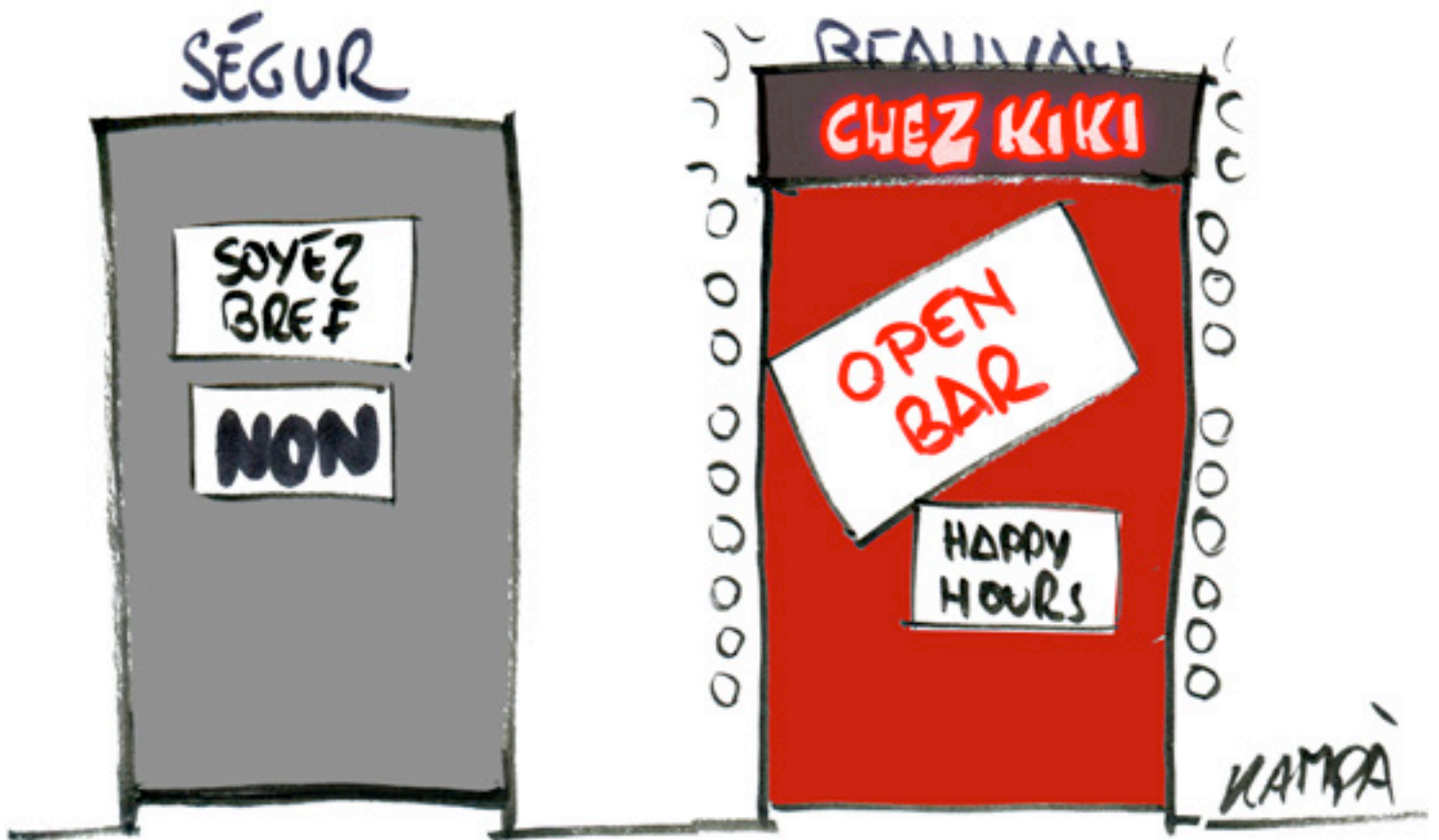
**POLITIQUE-SANTÉ
JEAN-GUY TALAMONI
VEUT UN PLAN GLOBAL
POUR LA CORSE
P12**

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3
OPINIONS P4 • MUNICIPALES P9
INITIATIVE P10
EN BREF ET EN CHIFFRES P11
CARNETS DE BORD P14 • ANNONCES LÉGALES P16



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

DEUX SALLES, DEUX AMBIANCES



À LA UNE
INÉGALITÉS SOCIALES
QUESTIONNEMENTS
SUR LES ORIGINES



OPINIONS

MUNICIPALES **TROIS HOMMES ET UN FAUTEUIL**

P5

INITIATIVE **STUDIO FMA, UN STUDIO OVNI**

EN BREF ET EN CHIFFRES

POLITIQUE **JEAN-GUY TALAMONI, UN PLAN SANTÉ GLOBAL**POLITIQUE **CARNETS DE BORD**

ANNONCES LÉGALES

P4

P9

P10

P12

P13

P14

P16

Vous vivez en Centre-Corse, dans le Cap,

la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartonais?

Vous avez une bonne connaissance de la vie publique,

culturelle, associative et sportive

dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre en lumière

les initiatives qui y voient le jour?

Vous aimez écrire et/ou prendre des photos?

L'ICN recherche

ses correspondants locaux.

Écrivez-nous: journal@icn-presse.corsica

À u tavulonu!

Quantu erani i zitelli di Francia chì pinsaiani d'essa dighjà in vacanze d'istati! Era senza cuntà nant'à l'annunziu, dumenica scorsa, di u Presidenti di a Republica. Duranti un'intarvinzioni arrighjistrata di vinti minuti à a televisìu, Emmanuel Macron, fora di filicitassi di a «riescita» di a so gistioni di a crisa di u Coronavirus, hà pricisatu punti novi nant'à u ritornu à a vita nurmalu. À mezu à quissi qui, si ritenu soprattuttu una decisionii chì pò stupiscia: i ciuc-ciaghji, i scoli è i cullegghji sarani riaparti pà tutti di manera ubligatoria à partasi da u 22 di ghjunghju. D'altrondi, u protocollu sanitariu saria più lighjeru inde i stabilimenti, cù reguli menu siveri cuncirnendu a distanza fisica à tena. Bellu stranu l'affari, mentri ch'ellu si dicia, à u principiu di a crisa, chì i zitelli pudiani trasmetta di più cà tutti l'altri u virus, ma què, era prima... In più di quissa, à chì ghjova una ripresa di a scola pà solu dui simani? Fà u puntu cù l'elevi nant'à u cunfinamentu? Appruntà u megghju pussibili a riintrata? Sicura ch'ellu ùn si pudarà micca compia u programma di l'annata in quindici ghjorni! Ci n'hè chì parlani di l'equilibriu di i zitelli, ch'ellu fussi fisicu o psychicu. S'ellu si pudaria truvà dunqua calchi intaressu pà i sculari di u ciculu elementariu, ùn hè micca u casu pà quilli di i cullegghji. Quandu si pensa chì, da quì à u 22 di ghjunghju, tutti i cunsigli di scola sarani stati urganizati, andareti voi à furzà un adulescenti ad arrizzassi à bon'ora par andà à fighjulà u filmu La Guerre du Feu in corsu di scenzi di a vita è di a tarra, inde una sala guasgi biota è induv'ellu farà 30 gradi! Ma chì ni pinsarani pà daveru st'elevi, eppo i prufessori chì sò sempre i sminticati maiò di tuttu? Ci trica di veda a cacciata nova di stu governu à a televisìu... Apprunteti puru dighjà i popcorn! ■

Santu CASANOVA

L'INOXYDABLE OXYMORE

Homme de décisions, porté par ses hautes fonctions à tancer le lampiste comme à prendre par les cornes taureaux sauvages et cocus de jaune vêtus, monsieur Castaner, contraint et forcé, a dû sévir. Une fois de plus. Soucieux d'instaurer une tolérance zéro pour prévenir et sanctionner une dérive raciste au sein des forces de police, il a fait don à ses troupes ébahies, non pas de sa personne comme feu le Maréchal sauveur de la France, mais de la formule en acier trempé dite du «*soupçon avéré*». Condition unique et suffisante pour, désormais, mettre sous l'éteignoir tout flicus vulgaris teignosis. Spécimen rare. Cela est vrai. Bovidé égaré. Il faut en convenir. Mais pour autant susceptible de venir contaminer, si l'on n'y prend garde, tout cheptel pourtant dûment vacciné...

«*Soupçon avéré...*» La formule, révérence parlée, vous a tout de même des allures d'oxymore. Figure de style de la même veine que ces obscures clartés dispensées, trop souvent, par nos chefs étoilés en cuisine électorale. Car enfin, par définition ce qui est avéré est: «*indéniable, certain, indiscutable*». Il ne peut donc appartenir au domaine du soupçon qui, loin d'être d'une nature irréfutable, ne fait que verbaliser le doute, la défiance, la méfiance, le tout véhiculé si besoin par les suppositions. «*Soupçon avéré...*» S'agirait-il, en l'occurrence, d'une licence poétique? Possible. Ce qui nous conduirait à penser que Christophe Castaner, sous des dehors monolithiques, est poète à ses heures; que ce soit à son bureau, sous-préfet aux champs (élyséens) ou à son comptoir de prédilection. Faut-il voir en cet oxymore des mots soufflés par inadvertance et tout en pétulant d'aise par Sibeth N'Diaye? Ou bien admettre que le ministre de l'Intérieur, confiant en ses rédacteurs, dit ce qu'on lui donne à lire?

Au delà des mots, demeurent l'Esprit des lois et les questions afférentes. Si désormais, pour ce qui concerne les forces de l'ordre et dans le cadre de leurs fonctions, un simple soupçon, qui au grand jamais n'est un fait avéré, peut suffire à conduire un individu vers une juridiction ayant à connaître d'un délit, que devient l'administration de la preuve? Que devient la présomption d'innocence? Les réponses à nos doutes avérés doivent exister. Dans l'attente, principe de précaution oblige, ne devrions-nous pas nous abstenir de pavoiser avec notre bandera? Attitude pouvant être jugée provocatrice par nos frères noirs qui ne peuvent savoir que nos ancêtres furent, ainsi que les leurs, vendus comme bêtes sur pieds. Bien plus, devrions-nous ne plus revendiquer notre corsitude, sous peine de nous retrouver demain inculpés de racisme anti-français, avec mise en examen étayée par des soupçons avérés sortis de derrière les fagots? En ce début juin, j'en tremble sous mon pilonu... ■ **Paulu-Santu MUSÈ-PUGLIESI**

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™

RÉDACTION

Directeur de la publication – Rédacteur en chef:
Paul Aurelli
(Heures de bureau 04 95 32 89 95 - 06 86 69 70 99)
journal@icn-presse.corsica
Chef d'édition:
Elisabeth Milleliri
informateur.corse@orange.fr
(Heures de bureau 06 44 88 69 40)
1^{er} secrétaire de rédaction:
Eric Patris
eric.patris-sra@icn-presse.corsica
(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA
• Secrétariat **Bernadette Benazzi**
Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36)
gestion@corsicapress-editions.fr
• Annonces légales **Albert Tapiero**
Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23)
AL-informateurcorse@orange.fr

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,
Tél. 04 95 32 89 95
Société locataire-gérante des titres et marques
Principaux associés : PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PMLD.

IMPRIMERIE

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia
CPPAP 1020 C 88773 • ISSN 2114 009
Membre du SPHR
Alliance de la Presse d'Information Générale
Fondateur Louis Rioni

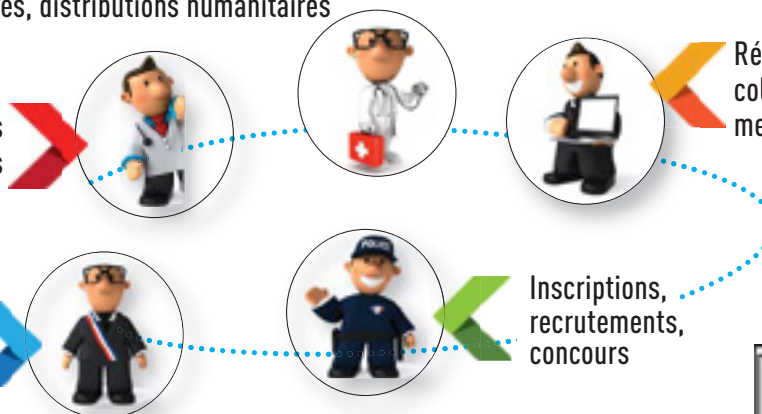
**POUR ANNONCER LES
RENDEZ-VOUS
DE VOS ASSOCIATIONS
ET COMMUNES**

INFO.ICN.SERVICE
sur www.icn.corsica/publier-une-info

L'agenda en ligne
de votre commune ou
de votre association

Dons de sang, services de garde,
collectes, distributions humanitaires

Permanences, fermetures et ouvertures
des services divers



Assemblées générales, conseils municipaux,
messes, cérémonies, travaux

Inscriptions,
recrutements,
concours

JE VEUX COMMUNIQUER DANS L'AGENDA DE MA COMMUNE, JE CRÉE MON COMPTE SUR www.icn.corsica/publier-une-info



INÉGALITÉS DE NIVEAU DE VIE

QUESTIONNEMENTS SUR LES ORIGINES



À quoi tiennent les «inégalités de destin», particulièrement pour les personnes issues d'un «milieu modeste». Le lieu dont une personne est originaire, et où elle a grandi, peut-il avoir une influence sur son niveau de vie?

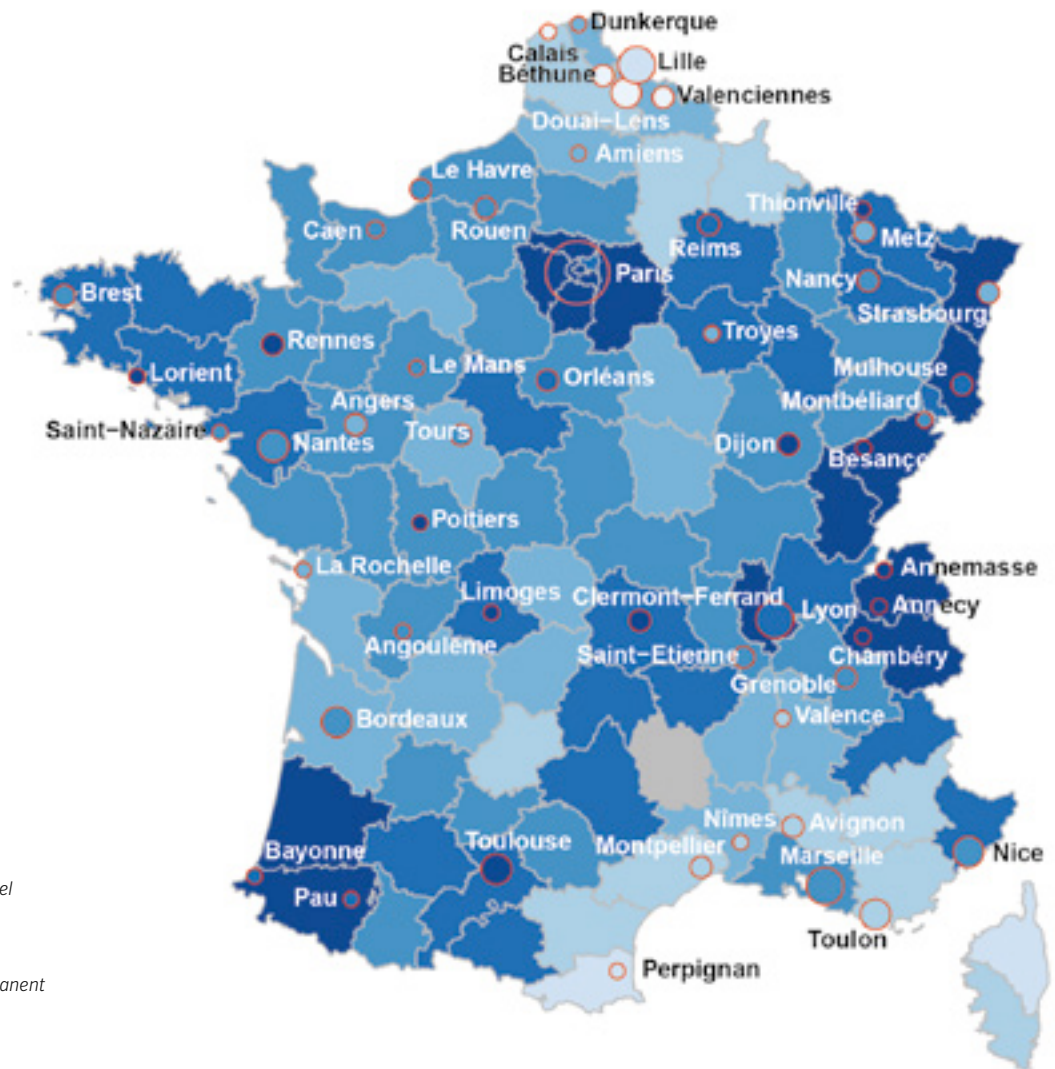
Et si oui, dans quelle mesure?

C'est la question à laquelle tente de répondre une étude, Quelle influence du lieu d'origine sur le niveau de vie? publiée par France Stratégie le 12 juin dernier.

PERSPECTIVES DE NIVEAU DE VIE DES ENFANTS D'OUVRIER OU D'EMPLOYÉ, PAR DÉPARTEMENT OU VILLE D'ORIGINE

Médiane

- de 1 400 € à 1 450 €
- de 1 450 € à 1 500 €
- de 1 500 € à 1 550 €
- de 1 550 € à 1 600 €
- de 1 600 € à 1 650 €
- de 1 650 € à 1 700 €
- de 1 700 € à 2 100 €
- Observations insuffisantes (Lozère)



Note : le diamètre des cercles est proportionnel à la population totale de l'agglomération.

Source : calculs France Stratégie à partir de l'Échantillon démographique permanent

Les régions offrant les perspectives de revenus les plus élevées sont l'Île-de-France, l'Alsace, la Franche-Comté, l'Auvergne, la Bretagne, Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées. Pour les enfants d'ouvrier ou d'employé qui ont grandi dans ces régions – qu'ils y vivent encore ou qu'ils en soient partis – le niveau de vie médian mensuel à l'âge adulte est en effet supérieur ou égal à 1 650 €. À l'autre bout du spectre, trois régions se distinguent par des perspectives de revenus plus faibles : Nord-Pas-de-Calais, Corse et Languedoc-Roussillon. Les personnes d'origine modeste qui y ont grandi ont un niveau de vie médian inférieur ou égal à 1 500 € par mois à l'âge adulte. Pour des régions telles que Champagne-Ardenne, Picardie et Provence-Alpes-Côte d'Azur le niveau de vie médian se situe au-dessus des 1 550 € mensuels. L'écart maximal constaté entre deux régions – Île-de-France et Nord-Pas-Calais – est de 260 €, soit 16% du niveau de vie médian des enfants d'ouvrier ou d'employé de France métropolitaine (1 605 €). Un des constats de l'étude est que les régions les plus riches ne sont pas nécessairement celles qui offrent le plus de perspectives. Certes, il est des régions qui offrent des perspectives élevées pour la seule raison qu'elles sont riches, du moins au sens où le niveau de vie des résidents y est élevé. Les enfants d'ouvrier ou d'employé qui y ont grandi bénéficient de cet environnement comme toutes les catégories de population – y compris les enfants de cadre – mais avec un niveau de vie généralement inférieur à celui de l'ensemble des résidents. Ainsi, l'Île-de-France, l'Alsace et Rhône-Alpes, dont

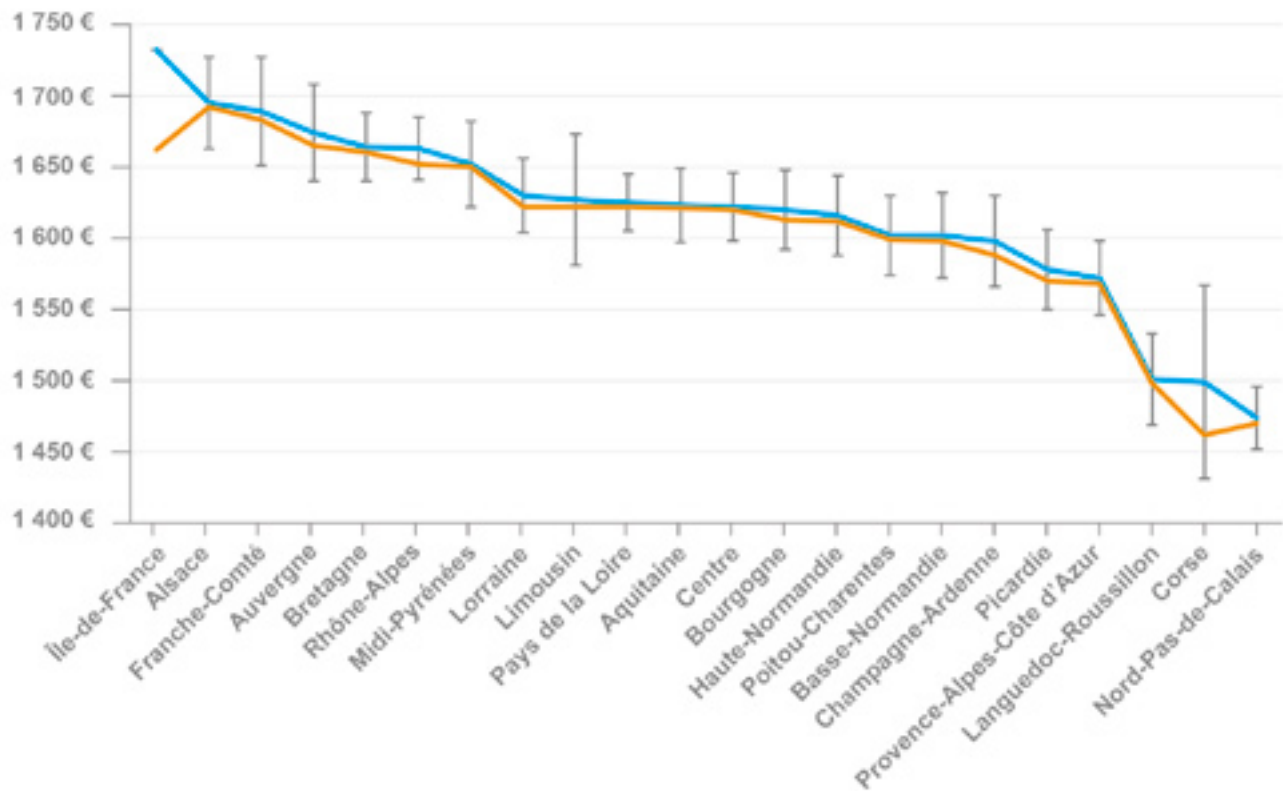
le niveau de richesse est supérieur à la moyenne nationale, offrent aux enfants d'ouvrier ou d'employé qui y ont grandi des perspectives de niveau de vie plus favorables qu'ailleurs ; mais pour autant, le niveau de vie de ceux-ci reste très significativement inférieur à celui des résidents : l'écart est par exemple de 130 € pour l'Île-de-France.

Toutefois, d'autres régions peuvent offrir aux enfants d'ouvriers ou d'employés des perspectives de niveau de vie supérieures au niveau médian des résidents. C'est par exemple le cas du Limousin, de l'Auvergne et de la Franche-Comté : si leurs niveaux de richesse peuvent être considérés comme « intermédiaires » les enfants d'ouvrier ou d'employé qui en sont originaires ont un niveau de vie supérieur à la médiane nationale, et qui dépasse légèrement celui des résidents.

Et puis il y a le cas des régions parmi les plus pauvres, telles que la Corse, le Languedoc-Roussillon et le Nord-Pas-de-Calais, où les perspectives sont minces, et se révèlent plus faibles que le niveau de vie des résidents : de 60 € au maximum pour la Corse.

Pour pousser plus avant l'analyse, les auteurs de l'étude ont voulu s'assurer que les constats établis à l'échelle des régions ne masquaient pas d'importantes disparités au sein même de celles-ci. Il se sont alors intéressés à l'échelle des départements. Premier constat : les départements à faibles perspectives – de 1 400 à 1 500 € de niveau de vie mensuel médian – se situent pour la plupart au nord et au sud. On retrouve sans trop de surprise les départements de Lan-

NIVEAU DE VIE MÉDIAN MENSUEL À L'ÂGE ADULTE DES ENFANTS D'OUVRIER OU D'EMPLOYÉ, PAR RÉGION DE RÉSIDENCE À L'ADOLESCENCE



Note : la courbe bleue correspond au niveau de vie des enfants d'ouvrier ou d'employé originaires de la région, après neutralisation des écarts liés à l'âge, au sexe de l'individu et à la profession du père. La courbe orange en parité de pouvoir d'achat est calculée à partir des niveaux de vie corrigés des écarts de prix entre régions de résidence (Île-de-France et Corse).

Source : calculs France Stratégie à partir de l'Échantillon démographique permanent

Une personne issue d'un «milieu modeste» a quatre fois plus de risques d'avoir un niveau de vie mensuel inférieur à 1000€ à l'âge adulte si elle est originaire d'un des départements les plus défavorables

quedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais et Corse, mais aussi ceux de Paca, de l'Aisne, de l'Ardèche et du Lot. Les enfants d'ouvrier ou d'employé originaires des départements d'Île-de-France sont les mieux lotis, de même que ceux originaires des départements frontaliers de la Suisse, du Puy-de-Dôme, des Côtes d'Armor, du Morbihan et de l'extrême Sud-Ouest (Landes, Pyrénées-Atlantiques, Ariège, Haute-Garonne), avec un niveau de vie médian supérieur à 1700€. Le plus grand écart entre deux départements (près de 430€) se situe entre Pas-de-Calais (pour le bas) et Haute-Savoie (pour le haut). Au sein des anciennes régions administratives, l'écart maximal entre deux départements est en moyenne de 5%. Il est partout inférieur à 10%, sauf en Midi-Pyrénées, Champagne-Ardenne et Rhône-Alpes où on observe même un écart maximal de 23% entre la Drôme et la Haute-Savoie, département qui bénéficie de sa proximité avec la Suisse et présente un niveau de vie médian très élevé.

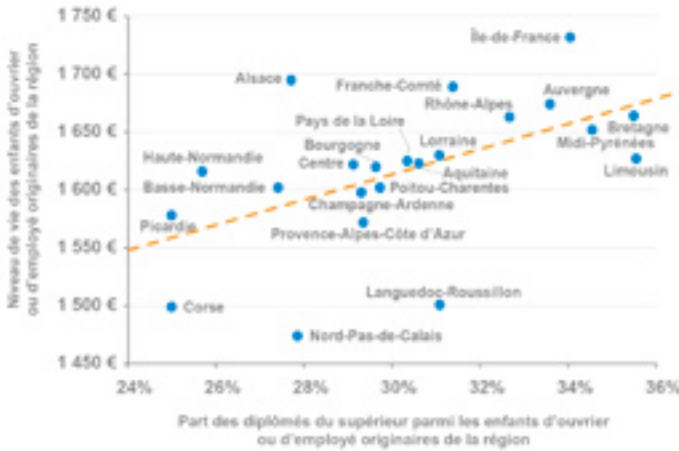
Une personne issue d'un «milieu modeste» a quatre fois plus de risques d'avoir un niveau de vie mensuel inférieur à 1000€ à l'âge adulte si elle est originaire d'un des départements les plus défavorables, avec 19% de probabilité pour l'Aude, les Ardennes et le Pas-de-Calais, contre près de 5% pour des départements parmi les plus favorables comme la Mayenne et la Vendée. Cela dit, on observe que les enfants de milieu modeste originaires de Paris et de Seine-Saint-Denis ont plus souvent des niveaux de vie inférieurs à 1000€ que la moyenne nationale, en dépit

de perspectives médianes élevées.

Le niveau de vie des enfants «d'origine modeste» issus d'un département donné est fortement corrélé à celui des résidents de ce territoire. Lorsque le revenu médian des résidents augmente de 100€, celui des enfants d'ouvrier ou d'employé originaires du territoire augmente de 40€. Mais il est aussi, à niveau de vie départemental donné, corrélé au niveau de vie des résidents de la région. Ainsi, être originaire d'un département pauvre au sein d'une région à niveau de vie intermédiaire ou élevé a un effet statistique positif sur les perspectives de niveaux de vie. En témoignent la Seine-Saint-Denis mais aussi des départements ruraux comme l'Ariège, la Creuse, le Cantal, la Haute-Marne et le Tarn-et-Garonne. À l'inverse, être originaire d'un département particulièrement riche par rapport au reste de la région a un effet négatif sur les perspectives de niveau de vie : c'est le cas pour Paris, les Hauts-de-Seine, les Yvelines, l'Essonne, la Gironde ou l'Isère.

L'étude s'est également intéressée aux écarts possibles, au sein des départements, entre milieu rural et milieu urbain mais aussi entre quartiers. Les écarts entre zones rurales et urbaines apparaissent comme «limités [...]». Autrement dit, les enfants d'ouvrier ou d'employé provenant des territoires ruraux ou de petites agglomérations ont en moyenne un niveau de vie proche de ceux issus des unités urbaines de plus de 100 000 habitants de ce département». Et «De manière générale, si l'on excepte Paris, on ne constate pas de lien entre les perspectives de niveau de vie et la

PERSPECTIVES DE NIVEAU DE VIE DES ENFANTS D'ORIGINE MODESTE ET TAUX DE DIPLÔMÉS DU SUPÉRIEUR



Note : la ligne orange représente la droite de tendance.

Source : calculs France Stratégie à partir de l'Échantillon démographique permanent

PERSPECTIVES DE NIVEAU DE VIE DES ENFANTS D'ORIGINE MODESTE ET TAUX DE MOBILES RÉGIONAUX



Note : la ligne orange représente la droite de tendance.

Source : calculs France Stratégie à partir de l'Échantillon démographique permanent

25. C'est-à-dire la proportion d'individus ayant quitté la région à l'âge adulte.

26. À partir des données du recensement (1999-2017), on observe le niveau de diplôme des individus au-delà de 21 ans. Le diplôme d'environ 90 % des individus de l'échantillon est observé grâce à cette méthode.

taille de l'unité urbaine. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les enfants de milieu modeste originaires des zones rurales – quelle que soit la définition de la ruralité – ne se distinguent pas significativement de ceux ayant grandi dans des petites villes, des villes moyennes ou des unités urbaines jusqu'à 500 000 habitants. Les communes rurales sont même légèrement plus favorables que les zones urbaines hors Paris».

En revanche, l'étude relève d'importants écarts entre quartiers d'origine au sein de certaines grandes villes, avec un écart maximal relevé à Toulouse où deux enfants d'ouvrier ou d'employé ayant grandi dans deux quartiers différents peuvent avoir une différence de revenus à l'âge adulte de près de 400 €. Cela étant, précisent les auteurs de l'étude, «grandir dans un quartier défavorisé ne signifie pas systématiquement un niveau de vie faible à l'âge adulte, comparé à la moyenne nationale». Il apparaît en effet que les écarts entre quartiers tiennent à des inégalités scolaires et «au fait que les enfants d'ouvrier ou d'employé des quartiers les plus défavorisés sont plus souvent enfants d'immigrés extra-européens» l'insertion des enfants d'immigrés non européens dans l'emploi étant «plus difficile que pour les personnes sans origine migratoire, du fait de discriminations directes ou indirectes sur le marché du travail».

Autre point sur lequel se penche l'étude, le rôle et l'importance de la mobilité: quitter sa région d'origine influe-t-il sensiblement sur l'amélioration des perspectives de niveau de vie? Il semble que non, du moins dans la majorité des cas. «À caractéristiques individuelles comparables», l'écart de niveau de vie entre les enfants d'ouvrier ou d'employé qui ont quitté leur région d'origine et ceux qui y sont restés est de l'ordre de 200 € par mois en faveur des premiers. Pour autant, à l'échelle régionale, on ne constate pas de corrélation entre le taux «d'émigration» [c'est-à-dire la proportion d'individus ayant quitté la région à l'âge adulte] des

enfants d'origine modeste et leur niveau de vie médian à l'âge adulte. L'éducation, le niveau d'études jouent semble-t-il beaucoup plus: les enfants d'ouvrier ou d'employé qui sont détenteurs d'un diplôme du supérieur ont un niveau de vie supérieur de 450 € mensuels à celui des non-diplômés. Il y a toutefois des exceptions: les enfants d'ouvrier ou d'employé originaires d'Alsace ont un niveau de vie élevé malgré la faible proportion de diplômés du supérieur dans leurs rangs. En moyenne, Île-de-France, Alsace, Franche-Comté – qui sont les régions à perspectives de revenu les plus élevées – présentent, parmi les enfants d'ouvrier ou d'employé qui y ont grandi, un taux de diplômés supérieur à celui de Nord-Pas-de-Calais, Languedoc-Roussillon, et Corse, régions à faibles perspectives de revenu. Mais la différence n'explique seulement qu'environ 10% des écarts de niveau de vie médian entre ces deux groupes. Si le poids de l'éducation dans les écarts de niveau de vie à l'échelle régionale est significatif, il ne rend donc pas compte de l'ensemble des écarts observés. Et, in fine, il n'y a pas de règle générale sur le rendement de l'éducation et de la mobilité. Ce qui distingue les régions à faibles perspectives de niveau de vie des autres, c'est le niveau de vie très faible des non-diplômés du supérieur qui n'en sont pas partis.

La conclusion de l'étude est que si, à l'échelle des agglomérations, les leviers éducatifs, la promotion de la mixité sociale, la lutte contre les discriminations sont des leviers à privilégier, l'amélioration des perspectives de niveaux de vie dans les régions et les départements les plus pauvres «ne pourra avoir lieu sans une amélioration des marchés du travail locaux, notamment pour les travailleurs les moins qualifiés». Si des incitations à la mobilité peuvent aider certains d'entre eux à rejoindre des régions à meilleure perspective d'emploi, elles doivent s'accompagner d'une réflexion sur le moyen d'accroître l'emploi dans les zones les plus en difficulté. ■ NA

« Grandir dans un quartier défavorisé ne signifie pas systématiquement un niveau de vie faible à l'âge adulte, comparé à la moyenne nationale »

MUNICIPALES À BASTIA

TROIS HOMMES ET UN FAUTEUIL

Qui, de Pierre Savelli, Julien Morganti ou Jean-Sebastien de Casalta, sera élu maire de Bastia au soir du 28 juin prochain ? L'élection est, pour ainsi dire, disputée entre une majorité sortante sur ses gardes et une union de la droite et de la gauche qui se verrait bien administrer la plus grande ville du nord de l'île pour les six prochaines années.

Dans les rues de Bastia, c'est une campagne de second tour inédite qui se déroule. Epidémie de Covid-19 oblige, les tractages, les grands meetings et les réunions publiques en plein air se font plutôt rares. Pour autant, le second tour de l'élection est bien là, il approche à grands pas et les grandes manœuvres électorales de l'entre-deux tours n'ont pas cessé durant ce long confinement. Les différents candidats en ont profité pour affiner leurs stratégies et travailler aux éventuelles alliances pour s'imposer le 28 juin prochain.

Pourtant arrivé en tête lors du premier tour avec 30,43% des voix, Pierre Savelli, le maire sortant à la tête de «Bastia, Più Forte Inseme», abordera finalement seul ce second tour, sans alliance ni union, et les soutiens sont rares, y compris du côté de la famille nationaliste.

Dans la presse, Paul-Felix Benedetti, le candidat indépendantiste de Bastia in Core qui a recueilli 6,29% des suffrages, annonce ne pas donner de consigne de vote à ses électeurs. Même son de cloche du côté de Corsica Libera [5,93%]: le parti évoque dans un communiqué «une démarche de plus en plus floue, incapable d'assumer les choix que les Corses ont pourtant validés à maintes reprises».

Sur les trois candidats encore qualifiés pour le second tour, Julien Morganti, la tête de liste de «Un futur pour Bastia» a également pris la décision de ne pas faire d'alliance, même si des discussions ont eu lieu avec les autres formations de gauche. Il se lance dans ce second tour avec les 12,42% des suffrages qu'il a récoltés lors du premier tour. Celui qui, en 2014 était élu au second tour, sur la large union faite avec la droite et la gauche par Gilles Simeoni, et qui s'est retrouvé par la suite sur les bancs de l'opposition présente donc seul son programme aux Bastiais via une campagne active sur les réseaux sociaux.

Dans nos colonnes la semaine dernière, il expliquait son choix en argumentant que «pour la première fois à Bastia, on ne sera pas obligé de voter contre, on pourra voter pour un projet». Dans un

communiqué, il assène: «Entre des incompetents ou des revanchards, il y a un autre choix».

Si Pierre Savelli et Julien Morganti abordent ce second tour en solitaire, ce n'est pas le cas de Jean-Sebastien de Casalta. La liste de gauche «Spartimu l'Avvene» de l'avocat bastiais, sur laquelle on retrouve de nombreuses figures du Parti Radical de Gauche de la Haute-Corse ainsi que François Tatti, président de la Communauté d'agglomération de Bastia, affichait une deuxième position et 20,02% des suffrages au soir premier tour.

Pour le second tour, il prend la tête d'une liste d'union, «Unione Per Bastia» sur laquelle on retrouve Jean Zuccarelli, troisième au premier tour [13,83%] privé du soutien des communistes qui ne l'ont pas suivi dans son choix d'alliance, dénonçant une «trahison». Une union rejointe également par le candidat de droite Jean-Martin Mondoloni dont la liste «Spartimu l'Avvene» avait récolté 8,96% des suffrages. Selon les candidats qui ont pris part à cette alliance, «un point d'équilibre» a été trouvé pour faire converger les idées présentées dans son programme.

En comptabilité électorale, cette union des listes de Jean Zuccarelli et de Jean-Martin Mondoloni avec celle de Jean-Sebastien de Casalta pèse environ 43% des suffrages du premier tour. C'est 13 points de plus que celle de Pierre Savelli. Cela suffira-t-il à la liste «Unione Per Bastia»? Le premier tour s'est déroulé dans un climat de pandémie mondiale et le taux d'abstention était de 55%. Les électeurs vont-ils se rendre aux urnes pour le second tour avec un déconfinement qui s'accélère de jour en jour? Pour les candidats, cela ferait des précieuses voix supplémentaires à aller chercher du côté des abstentionnistes. Dans cette campagne dont l'issue s'annonce serrée, la tension se fait déjà ressentir entre les deux principaux candidats, Jean-Sebastien de Casalta et Pierre Savelli. Plusieurs polémiques ont surgi et les candidats s'écharpent par communiqués interposés. ■

Christophe GIUDICELLI

INITIATIVE

UN STUDIO OVNI POUR AIDER LES ARTISTES



Opérationnel depuis début mars, ce lieu unique qui mixe premier studio d'enregistrement associatif de Corse et salle de répétition fait déjà la joie de nombre de musiciens. Imaginé et géré par l'association AJMS Fratellenza, il propose aussi aux artistes un management adapté à leurs aspirations.

À l'heure où le monde culturel subit de plein fouet les conséquences de la crise sanitaire, un ovni vient de faire son apparition dans le paysage ajaccien : le studio FMA. Caché un peu à l'abri des regards derrière le stade Ange Casanova à Mezzavia, cet établissement imaginé et géré par l'AJMS Fratellenza est le premier studio indépendant et associatif de Corse. Une idée née dans l'esprit du président de l'association, Patrick Vallerent, il y a 15 ans. «*Au départ, dit-il, j'ai monté cette association dans l'optique de faire un lieu culturel pour les artistes, leurs enregistrements et leurs répétitions. À l'époque, cela n'a pas été possible et c'est un peu tombé à l'eau*». Loin de se démotiver, cette association pleine de projets lance alors le groupe de musique corse Fratellenza qui tournera durant une dizaine d'années, notamment sur le continent. Une belle expérience qui a pris fin il y a deux ans et qui remet alors sur la table l'envie de concrétiser le projet originel. Et surtout celle donner un souffle nouveau au monde culturel insulaire. Avec son associé, Serge Matry, également vice-président de l'association, Patrick Vallerent décide alors de créer le studio FMA il y a un an et demi. Même si, au départ, celui-ci se limite à une simple salle de répétition qu'ils construisent de toutes pièces aux côtés de leurs bénévoles, sur un terrain attenant à un garage automobile appartenant à un membre de l'association. Concomitamment, les deux compères se lancent aussi le défi de monter un tout nouveau festival sur Ajaccio qui s'annonce grandiose : le Corsica Madness. Ils imaginent transformer durant 3 jours le site du Casone en un village médiéval où s'entrecroiseront saltimbanques, ateliers pédagogiques à destination des scolaires, artisans, découvertes gastronomiques et concerts de 28 groupes venus aussi bien de l'île et que de par-delà la Méditerranée. Un travail de longue haleine qui aurait dû aboutir à la mi-juin de cette année 2020, et qui a

malheureusement dû être annulé et reporté à juin 2021, du fait de la situation sanitaire. «*Mais cela nous a permis d'avoir des contacts que l'on n'avait pas avant et surtout de prendre conscience des besoins des artistes, glisse Patrick Vallerent. On s'est aperçu en particulier qu'ici les artistes ne sont pas aidés, qu'ils n'ont notamment pas d'accompagnement au niveau administratif, et qu'il n'y a pas de suivi. Ainsi, en janvier, en pleine préparation du festival, des discussions avec les bénévoles nous ont conduits à vouloir créer ce studio indépendant*». Pour ce faire, le président met la main à la poche et contracte un prêt personnel d'environ 40000€ afin d'acheter le matériel et d'améliorer les locaux. «*Il faut dire qu'on tourne uniquement sur des fonds propres. On est pourtant le seul studio associatif, et on est les seuls à ne percevoir aucune subvention*», déplore-t-il. Envers et contre tout, grâce à une forte envie d'avancer et convaincu de l'intérêt de la démarche, l'AJMS Fratellenza arrive à ouvrir les portes du studio FMA le 5 mars dernier. Avant de les refermer quasiment instantanément du fait du confinement. Un imprévu qui n'a pourtant pas cassé l'élan escompté par l'association, le studio rencontrant en effet un grand succès depuis sa réouverture. Au quotidien, de nombreux artistes venus de tous horizons se succèdent désormais dans ses locaux. Preuve que le nom de ce nouveau lieu n'a pas tardé à circuler dans le milieu artistique insulaire. Il faut dire que ce studio créatif à l'allure d'un petit chalet cosy a de quoi séduire. En son cœur qui fleure bon le bois tout neuf, une ambiance bon enfant et familiale contribue au bien-être des artistes, qui y trouvent de plus leur compte au niveau des prestations intéressantes affichées. «*On leur met à disposition notre structure en contre-partie d'une petite compensation financière qui nous permet de faire tourner le studio*», indique Patrick Vallerent en insistant sur le fait que son association, à but



Photos Manon Perelli

non lucratif, pratique de facto des prix équivalent à 1/3 de ce que tarifent les autres studios pour une séance d'enregistrement. «J'ai été artiste, je sais que c'est extrêmement coûteux d'enregistrer dans la concurrence», insiste-t-il en pointant le fait que c'est notamment pour permettre de rendre les sessions d'enregistrement plus accessibles aux jeunes artistes que le studio FMA a été créé. Encourager ces jeunes pousses, l'association AJMS Fratellenza le fait aussi au travers du management qu'elle pratique pour ses artistes. Paré de sa panoplie d'agent artistique, Patrick Vallerent accompagne et conseille en effet des musiciens dans des styles très divers allant du chant corse traditionnel au rock, en passant par le jazz ou encore le rap. «Je suis pour les mélanges, ce choc des cultures, sourit-il. On donne leur chance à beaucoup de jeunes artistes pour qu'ils puissent essayer de percer. Tout en restant objectif, on choisit tout de même nos artistes, et ensuite on les encourage à progresser, à créer. Après, précise-t-il, nous ne sommes pas une école de chant. Les gens qui viennent chez nous sont des musiciens aboutis. Nous n'avons pas la prétention de former qui que ce soit». Une grosse partie de l'accompagnement est ainsi portée sur l'écriture des textes. Une plus-value par rapport à d'autres studios, selon le président de l'association. En tout, ce sont déjà 17 artistes qui ont adhéré à cette formule et qui sont accompagnés par studio FMA. «On a du groupe, de l'individuel. Et on a même des artistes qui sont sur le continent qui nous font confiance et ont signé avec nous. Au-delà de l'accompagnement sur la créativité, on organise leur tournée, leurs concerts», indique encore Patrick Vallerent. Depuis quelques mois, il travaille ainsi notamment avec les rappers ajaciens du groupe Radikal Pro-C, pour la préparation de leur second album qui sera lancé sous le label du studio FMA. Un style musical qui reste encore confidentiel sur l'île. «Je viens du chant corse,

donc cela a été un domaine difficile au début pour moi. Mais quand le groupe Radikal Pro-C m'a sollicité pour que je m'occupe d'eux et que j'ai vu ce que cela donnait notamment sur scène, j'ai pris conscience qu'on allait pouvoir faire quelque chose ensemble. Après, j'ai mis des barrières, en leur expliquant par exemple que je ne veux pas d'antisocial», précise-t-il en dévoilant travailler également sur trois autres projets d'albums avec d'autres artistes, dans ce lieu unique animé au quotidien par une quinzaine de bénévoles musiciens, régisseurs, ou même communicants. «Chacun amène ses compétences et essaye de faire progresser l'édifice», se réjouit le président de l'AMJS Fratellenza. Désormais, pour que l'association ne soit pas déficitaire, le défi consistera à faire tourner le studio environ une semaine et demi par mois. De quoi permettre d'envisager alors d'embaucher par exemple son ingé-son, aujourd'hui bénévole, à temps plein. «Quand on voit le succès que l'on rencontre, on sait qu'on va avoir besoin de lui à temps complet», estime Patrick Vallerent. Pour accroître la notoriété du studio, le président mise beaucoup sur les lives enregistrés dans ses locaux avec des artistes insulaires et diffusés sur les réseaux sociaux le vendredi soir, en partenariat avec RCFM, depuis plus d'un mois. Mais pour autant, l'association ne se repose pas sur ses acquis et est toujours désireuse d'aller plus loin, de casser les codes, et de retisser le canevas du monde culturel insulaire en mélangeant héritage du passé et influences actuelles. Dans cette optique, elle dessine déjà les contours de beaucoup de beaux projets pour la suite. Comme une comédie musicale mélangeant chants corses et texte parlé en trois langues sur l'histoire de Pasquale Paoli. ■ Manon PERELLI

Savoir + : Pour réserver la salle de répétition ou le studio d'enregistrement www.fratellenza.com

PATRIMOINE

Le Lazaret Ollandini désormais propriété de la Ville d'Ajaccio



Photo Jean Harixçalde • Ville d'Ajaccio

Dix jours après être entrée pleinement en possession de la Citadelle [le contrat de cession par l'Etat avait été signé le 4 juillet 2019], la Ville d'Ajaccio est devenue propriétaire d'un autre édifice patrimonial. Construit durant la seconde moitié du XIX^e siècle afin de remplacer celui des Sanguinaires, trop distant de la ville, le lazaret d'Aspretto, classé en 1977 à l'inventaire des monuments historiques, avait été acquis en 1996 par François Ollandini. S'il en avait fait sa résidence, l'ancien gérant du groupe Ollandini – société de transports et de tourisme fondée en 1933 par son grand-père – également amateur d'art et mécène, avait ouvert en 1999 les espaces du lazaret au public, en faisant un lieu culturel pour l'accueil d'expositions, de concerts ou de colloques. Connu aujourd'hui sous le nom de Lazaret Ollandini, le lieu abrite depuis 2008 dans ses jardins et allées le Musée Marc-Petit, exposition permanente de plus de 30 bronzes du sculpteur Marc Petit. Cela étant, François Ollandini et son épouse Marie-Jeanne, qui avaient déjà fait don au musée Fesch de 150 tableaux, œuvres de peintres corses, avaient depuis plusieurs années en projet de léguer le lazaret, ainsi qu'une partie de leur collection d'œuvres d'art, à la Ville d'Ajaccio. Un souhait qui a trouvé sa concrétisation le 15 juin, avec la signature officielle de l'acte de cession. La donation partielle au profit de la commune s'élève à 2520 000 €. Si François Ollandini et son épouse conservent l'usufruit du lieu, la Ville d'Ajaccio est devenue propriétaire des murs et a désormais la pleine propriété des œuvres conservées dans les espaces extérieurs (dont le musée Marc Petit) dont la valeur est estimée à 688 700 €. Le reste des collections de peintures contemporaines et autres objets d'art restent propriété de la famille. Le projet de la municipalité est de faire du lazaret un musée municipal dédié à la peinture corse et placé sous la direction du Musée Fesch – Palais des Beaux-Arts. «Le Lazaret restera un lieu d'échanges, de rencontres et de culture, a assuré Laurent Marcangeli, maire d'Ajaccio. Il y a un état d'esprit Ollandini [...]. Nous le préserverons et perpétuerons ce travail auprès de nos concitoyens». ■ PMP

SOCIAL

Soutien aux soignants renouvelé



Photo EP • ICN

Les applaudissements, chants, concerts pour casse-roles, sonnailles et vuvuzelas chaque soir à 20 h durant le confinement n'auront pas été qu'un feu de paille, un soutien de circonstance dicté seulement par l'anxiété, le désœuvrement ou le besoin de rompre le silence qui régnait dans les rues. L'appel à descendre dans la rue le 16 juin pour soutenir les revendications des personnels soignants a été entendu. Et suivi d'effets. Parfois regrettables, comme c'est le cas à Paris. En Corse, malgré le retour du soleil, nombreux sont ceux qui ne se sont pas défilés au prétexte que la plage les attendait, et ont tenu, une fois déconfinés, à réaffirmer dans le calme leur solidarité avec les médecins, les infirmiers et aides-soignants, mais aussi toutes celles et tous ceux qui, en première ou en deuxième ligne, ont accompli leurs missions dans des conditions très difficiles: aides à domicile, pompiers, ambulanciers, élèves-infirmiers, caissières, livreurs, employés de drive, rippeurs... Plusieurs centaines de personnes se sont ainsi réunies devant l'hôpital de Bastia ou le centre hospitalier de Calvi-Balagne. À Ajaccio, quelque 2000 personnes ont défilé de la gare jusqu'à la préfecture, applaudies sur leur passage par des personnes âgées ou fragiles qui, si elles restaient prudemment chez elles, avaient tenu à dire merci, tout comme les commerçants du cours Napoléon postés devant leur boutique pour applaudir ou afficher un message de gratitude. Le pire est peut-être passé, mais le soutien aux «héros» n'aura pas été qu'une parenthèse bien vite refermée. ■ AN

38 %

Les chiffres de la semaine
seulement des Français concernés par le second tour des élections municipales comptent aller voter, selon un sondage Ifop pour direct.fr publié le 15 juin. Le second tour concerne 4 827 communes et environ 16,5 millions de personnes, soit 39% du corps électoral. Au premier tour, le 15 mars dernier, la participation avait été de 41,8%.

7 %

Les chiffres de la semaine
d'augmentation de la consommation de somnifères pendant les dernières semaines du confinement en France, indique un rapport publié par l'Agence du médicament et l'Assurance maladie. Le rapport fait également état d'une hausse, mais à un degré moindre, de la consommation d'anxiolytiques (+1,2%) juste après le confinement.

3 000

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE
à 4 000 €: estimation de mise à prix de La historia di Corsica nella quale si narrano tutte le cose seguite da che si comincio habitare, insino all'anno mille cinque cento novanta quattro. Cette première histoire imprimée de la Corse fait partie d'un ensemble de livres, cartes, manuscrits, tableaux, monnaies et médailles sur la Corse mis aux enchères le 25 juin à Marseille.

SÉGUR DE LA SANTÉ

JEAN-GUY TALAMONI VEUT UN PLAN GLOBAL POUR LA CORSE



Photo DR

Invité à contribuer à la réflexion lancée dans le cadre du Ségur de la santé, le président de l'Assemblée de Corse a présenté un rapport de 36 pages dans lequel il met en avant la nécessité d'un « plan de restauration de la santé en Corse »,

Le 25 mai dernier, Édouard Philippe, Premier ministre, et Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé ont lancé le Ségur de la santé, concertation réunissant le monde de la santé et du médico-social dont les travaux devraient aboutir mi-juillet. L'objectif affiché est de tirer les enseignements de la crise sanitaire pour « bâtir les fondations » d'un nouveau système de santé. La concertation, qui repose sur 4 piliers*, inclut des « retours d'expérience territoriaux » visant à faire partager des « propositions concrètes ».

Le président de l'Assemblée de Corse a donc été invité par la présidente de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie et la directrice générale de l'Agence régionale de la Santé à apporter sa contribution. Ce qui a donné lieu à la rédaction d'un rapport que Jean-Guy Talamoni a rendu public le 17 juin à Bastia, avant sa présentation à l'Assemblée de Corse le 19 juin. D'emblée, le président de l'Assemblée de Corse exprime ses doutes quant à la structuration en piliers de la concertation qui, à ses yeux, revient à avoir de la santé une approche « en silos » lorsqu'il conviendrait d'avoir une « approche transversale », a fortiori pour le modèle de santé qu'il envisage pour la Corse : valorisation des carrières et des compétences des personnels, offre adaptée aux besoins de la population, équilibre territorial, protection des personnes vulnérables et préservation du lien intergénérationnel.

De plus, selon lui, la concertation sur la santé ne saurait se limiter au bilan des deux mois de la crise de la Covid-19 et de ses conséquences. Crise qui a cela dit souligné les « carences du système de santé en Corse [...] dénoncées depuis des années par les personnels et les élus corses ». Et de rappeler les conflits sociaux à répétition dans le secteur hospitalier corse, ou des chiffres de 2018 indiquant que 68% des Corses jugeaient l'offre de soin dans l'île de mauvaise qualité et que l'organisation sanitaire était la première préoccupation de 72% d'entre eux. « Si le système de soin français a pâti de nombreuses décisions, ou non décisions gouvernementales, la Corse se démarque par le cumul de difficultés » qui, dit-il, n'ont obtenu que des réponses « au coup par coup sans aucune vision

globale, ni perspectives », lesquelles « n'ont pas été de nature à réformer et donc améliorer le système ». Aussi « Ce qui était valable avant le coronavirus reste d'actualité ».

S'il pointe certains retards à l'allumage dans la prise en compte de l'insularité et des faiblesses du système hospitalier corse pendant la crise, ou pointe une « opération Tonnerre » qui, « présentée comme l'effet d'une bienveillance particulière », n'était que la conséquence de l'incurie et de l'existence d'une situation discriminatoire pénalisante pour les Corses » Jean-Guy Talamoni prône un plan global « de restauration de la santé en Corse ». Pour bâtir « un système de santé réactif en temps de crise et efficace en temps normal », il propose en premier lieu la mise en œuvre d'une stratégie territoriale de la santé, en raisonnant non plus sur des frontières géographiques mais des flux de populations et des temps d'accès à l'échelle de l'île. Puis la création d'un CHR-U multi-sites et d'une Assistance publique corse à conseil de surveillance unique, en s'appuyant sur des initiatives similaires qui ont été menées à bien, dans l'Hexagone comme en Outre-mer. Également demandés, le transfert de la compétence santé à la Collectivité de Corse, l'autonomisation du régime d'assurance-maladie à l'instar de ce qui existe déjà en Alsace-Moselle et la reconnaissance du surcoût de fonctionnement des structures hospitalières lié à l'insularité. Autre demande, l'assurance de l'équité dans l'accès aux soins, notamment pour les personnes atteintes d'une affection de longue durée nécessitant l'accès à une spécialité médicale inexistante en Corse. Enfin, alors que le Ségur de la santé laisse présager un plan d'investissement pour les hôpitaux mais aussi les Ehpad, le président de l'Assemblée de Corse penche plutôt pour une revalorisation des services d'aide et d'accompagnement à domicile et leurs personnels, grands oubliés de la crise quoiqu'en première ligne, et pour le maintien à domicile des personnes âgées et dépendantes : s'il peut « constituer une nécessité selon les situations » le placement en Ehpad ne devrait être qu'une exception tandis que le maintien à domicile devrait être « la norme ». ■ PMP

*Transformer les métiers et revaloriser ceux qui soignent ; définir une nouvelle politique d'investissement et de financement au service des soins ; simplifier radicalement les organisations et le quotidien des équipes ; fédérer les acteurs de la santé dans les territoires au service des usagers.

CARNETS DE BORD

LE REMANIEMENT, LES RICHES ET L'OPÉRA

par **Béatrice HOUCHARD**

Journaliste successivement à *La Nouvelle République* du Centre-Ouest, *La Vie*, *Le Parisien*, *Le Figaro* et *L'Opinion*. Spécialiste de politique, passionnée de cyclisme et d'opéra.

Auteur notamment de *À quoi servent les députés?* (Larousse, 2008), *Le Fait du Prince* (Calmann-Lévy, 2017), *Le Tour de France et la France du Tour* (Calmann-Lévy, 2019).



Rendez-vous en juillet! C'est, en quelque sorte, le message qu'a lancé Emmanuel Macron lors de son «*adresse aux Français*», le 14 juin. Pourquoi parler en deux temps? Pourquoi redire qu'il faudra «*se réinventer*», «*retrouver la maîtrise de notre destin collectif*», effectuer une «*reconstruction économique, écologique et solidaire*» et lancer «*une nouvelle étape afin de retrouver pleinement la maîtrise de nos vies de notre destin en France et en Europe*»? Trouver «*un nouveau chemin*», certes, mais quand et comment, et pour aller où?

On pourrait voir dans cette démarche une forme de rivalité avec Edouard Philippe. C'est au Premier ministre qu'avaient été réservées les annonces successives du déconfinement, susceptibles de garantir un peu de popularité. Le président de la République s'est donc attribué l'ultime étape: réouverture totale des cafés et restaurants, toute la France en zone verte sauf Mayotte et la Guyane, un déconfinement quasi-total sous réserve des précautions désormais d'usage. Il en a profité pour féliciter les Français et juger globalement positive sa propre gestion de la crise sanitaire. Les commissions d'enquête de l'Assemblée nationale et du Sénat porteront leur propre diagnostic dans les semaines et les mois qui viennent.

La vraie raison de ces deux interventions est peut-être plus prosaïque et politicienne: la campagne officielle du second tour des élections municipales commençant le 15 juin, pour un scrutin qui sera mauvais voire catastrophique pour La République en marche (adieu les rêves parisiens et marseillais!), le président devait parler sans donner l'impression de faire campagne.

Rendez-vous en juillet, donc, pour ce «*nouveau chemin*» que tous les présidents ont peu ou prou promis à un moment quelconque de leur mandat, en mentionnant au passage, comme Macron l'a fait, que «*tout ne peut pas être décidé si souvent à Paris*» et que «*l'organisation de l'Etat et de notre action doit profondément changer*». Paroles, encore et toujours...

LES MAILLONS FAIBLES

Le «*nouveau chemin*» que va nous dessiner Emmanuel Macron avant le 14 juillet passe-t-il par un vaste remaniement ministériel? C'est plus que probable. Sans Edouard Philippe? C'est plus

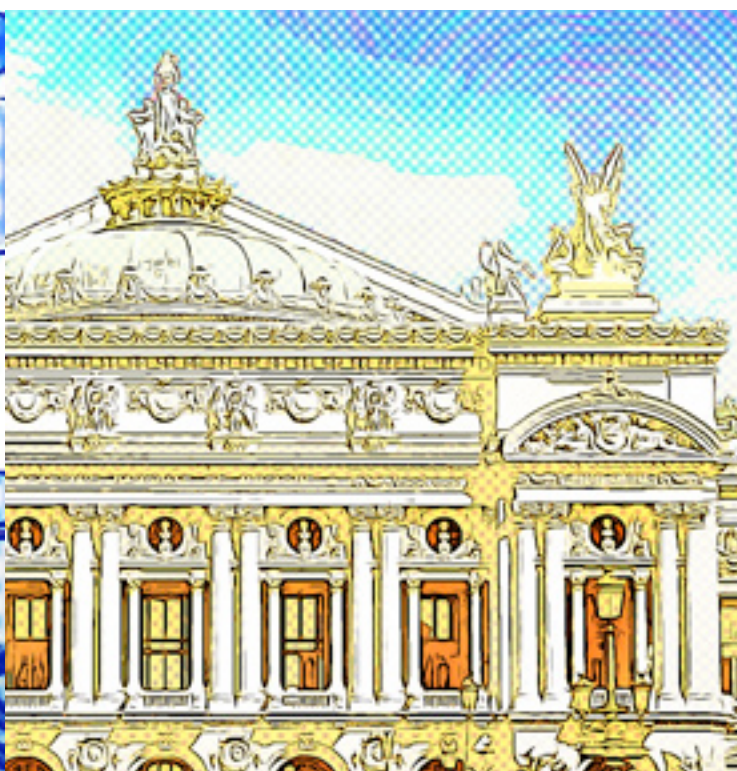
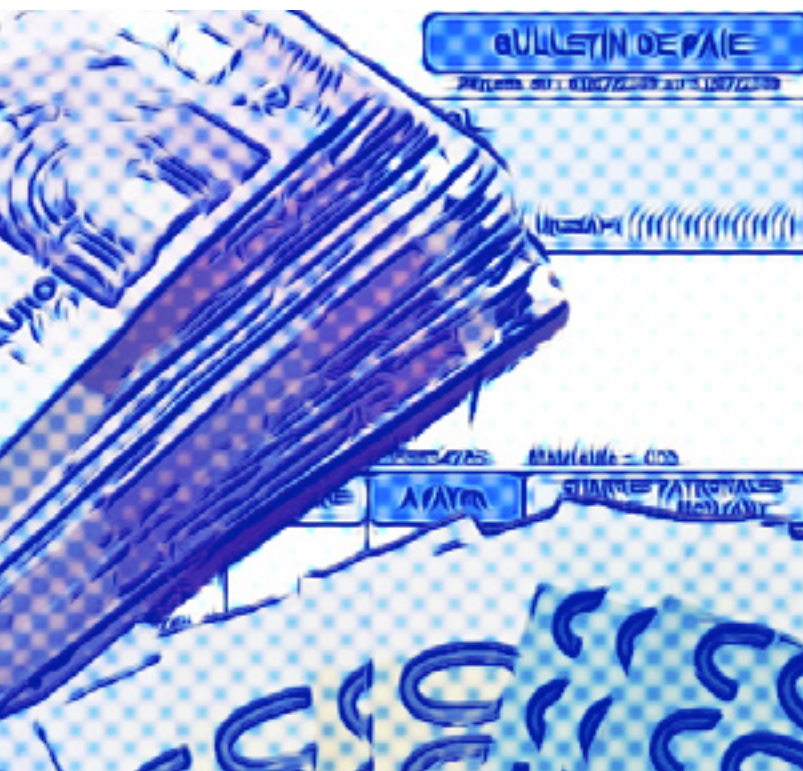
que possible. Trois ans après son élection, le président de la République se heurte au problème non résolu du nombre de chefs de gouvernements par temps de quinquennat.

Jacques Chirac, poussé par l'échec au référendum en 2005, avait appelé Dominique de Villepin pour succéder à Jean-Pierre Raffarin. Nicolas Sarkozy, après avoir longuement hésité fin 2010 à nommer Jean-Louis Borloo à Matignon (mais personne n'y croyait) avait fait le choix de garder le même Premier ministre, François Fillon, pendant toute la durée du mandat. Ce fut, selon lui, une erreur. Quant à François Hollande, il a «*usé*» trois chefs de gouvernement, Jean-Marc Ayrault, Manuel Valls et Bernard Cazeneuve. A son tour, Emmanuel Macron va se trouver devant l'habituel dilemme: pour la seconde partie du mandat, faut-il un «*PM*» politique ou technicien? Tout dépendra de la nature du nouveau «*chemin*».

Parmi les ministres, certains semblent plus que jamais sur la sellette: à la culture, Franck Riester n'a convaincu personne; à la Justice, Nicole Belloubet est plus que contestée. Ce sont les maillons faibles, comme le sont deux proches d'Emmanuel Macron dont le remplacement semble impératif mais difficile à mettre en œuvre: Sibeth Ndiaye et Christophe Castaner.

La porte-parole du gouvernement, déjà experte en boulettes en tout genre, vient de prendre à deux reprises le contrepied du discours gouvernemental et présidentiel. Elle s'est déclarée favorable aux statistiques ethniques puis a estimé que, s'il ne fallait pas déboulonner de statues, on pouvait envisager de débaptiser des rues: «*Il y a des personnages historiques (on en a connu pendant la Seconde guerre mondiale) qui certes ont eu une vie avant, mais qui compte tenu des choix qu'ils y ont fait, n'ont plus leur place autre part que dans les livres d'Histoire*». Elle a donné l'exemple de l'avenue Bugeaud à Paris.

Sur ce plan, Emmanuel Macron a pourtant été très clair: «*La République n'effacera aucune trace ni aucun nom de son Histoire. La République ne déboulonnera pas de statue*». Quand il ajoute que «*nous ne bâtirons pas davantage notre avenir dans le désordre*», on pense immanquablement au ministre de l'Intérieur, qui passe son temps à se contredire, soutient mal ses troupes et se voit pendant plusieurs jours, à Dijon, défié par des scènes de



Illustrations d'après photos DR

guérilla urbaine entre Tchétchènes et jeunes d'origine maghrébine, sur fond de trafic de drogue. Le ministre n'est évidemment pas responsable de telles violences, mais la faiblesse des réactions de l'Etat est accablante.

VOICI LES RICHES

Qu'est-ce que ça veut dire, être « riche »? On entend souvent citer des chiffres indiquant le « seuil de pauvreté » (les 1026€ par mois avec lesquels doivent vivre entre 5 et 8 millions de Français), mais quasiment jamais de « seuil de richesse ». C'est pour cette raison que « l'Observatoire des inégalités », organisme indépendant, publie un premier rapport avec des chiffres : en doublant le montant du revenu médian français, le rapport conclut qu'on est « riche » à partir de 3470€ de revenus mensuels pour une personne seule, après impôts et prestations sociales. 5,1 millions de personnes sont au-dessus de ce seuil en France et sont donc considérées comme « riches ». Pour un couple sans enfant, le montant retenu est de 5205€ ; pour un couple avec deux enfants, 7287€ et 8328€ pour un couple avec trois enfants. En France, 1% de la population vit avec plus de 6650€ par mois. Et on ne parle pas du patrimoine acquis par les uns et les autres.

Au-delà des chiffres, comme toujours contestables, le rapport présente une très intéressante conclusion : un certain nombre de gens, qui sont en réalité « riches », continuent de considérer qu'ils appartiennent à la fameuse classe moyenne, reine des campagnes électorales. Or, en vingt ans, l'écart entre le niveau de vie médian de la population et le niveau de vie moyen des 10% les plus riches est passé de 27800€ annuels à 36300€ annuels. L'écart se creuse et la classe moyenne se dépeuple au bénéfice des classes les plus riches et des classes les plus pauvres.

« L'argent a mauvaise presse en France, peut-on lire dans le rapport de l'Observatoire des inégalités, et ce n'est pas pour rien que la définition d'un seuil de richesse intéresse peu les plus favorisés. Il n'est pas convenable de faire étalage de sa richesse. ». Et ce ne sont pas les événements consécutifs à la pandémie de coronavirus qui va permettre de réduire les inégalités grandissantes.

L'OPÉRA « À GENOUX »

Contrairement aux idées reçues, l'opéra n'est pas réservé aux « riches » [encore eux] même si le prix des places en décourage souvent plus d'un. Avec l'Opéra Bastille, inauguré en 1989, François Mitterrand et Jack Lang (qui n'aimaient ni l'un ni l'autre l'art lyrique, ce qui double leur mérite!) voulaient promouvoir un « opéra populaire ». L'objectif n'est ni atteint, ni manqué : on peut trouver à Bastille des places à bas prix et les avant-premières intégralement réservées aux moins de 28 ans, à 10€ la place, font découvrir l'opéra et mettent dans cet art parfois compassé un vent de jeunesse qui fait du bien.

Mais l'Opéra de Paris va mal. Très mal. Il serait même « à genoux », selon Stéphane Lissner, son directeur sur le départ. Bien sûr, comme toutes les salles de spectacles à travers le monde, l'Opéra de Paris n'a pas joué depuis le 15 mars. Mais il avait surtout été ébranlé, entre décembre et février, par l'annulation de 83 soirées à cause des grèves des musiciens, danseurs, choristes et techniciens qui protestaient contre la réforme des retraites. Pour certains spectacles, une annulation se soldait par une perte de plus de 300 000 euros. Les pertes enregistrées depuis l'automne 2019 par l'Opéra de Paris s'élèveraient à 45 millions d'euros.

On ne va pas entrer ici dans le détail, mais tout le monde sait dans le monde de l'Opéra que Garnier et Bastille, fleurons de la musique, sont aussi des « boutiques » ingouvernables, gangrenées par des conventions collectives d'un autre âge, des syndicats hyper puissants (quand ils ne se tirent pas mutuellement dans les pattes), des pesanteurs plus fortes que partout ailleurs et des caprices d'enfants gâtés.

Triste 350^e anniversaire, d'ores et déjà terminé pour Garnier, qui ne rouvrira qu'en 2021. Ce sera à peine mieux pour Bastille, où l'on devrait pouvoir applaudir en fin d'année (avec ou sans distanciation physique?) *La Traviata*, *Carmen* et *La Bayadère*, susceptibles de faire rentrer un peu d'argent dans les caisses.

Le nouveau directeur, Alexander Neef, va prendre très vite les commandes du navire aux airs de Vaisseau fantôme. On en est réduit à penser qu'une longue fermeture, le temps de mettre tous les problèmes sur la scène, serait le seul remède aux maladies chroniques de l'Opéra de Paris. ■

**agir
PLUS**

SOLUTION TRAVAUX BONIFIÉS ISOLATION, EAU CHAUDE, CHAUFFAGE...

Pour bénéficier d'une prime bonifiée, faites votre simulation et demandez un devis à une entreprise partenaire Agir Plus sur corse.edf.fr/agirplus/



L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè u nostru avvene, tenimula à contu.

Programme en faveur de la maîtrise de la demande en énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'Etat.